



**CONCOURS LITTERAIRE**

**DU LYCEE JEAN VILAR**

**Année 2018-2019**

## Règlement du concours littéraire du lycée Jean Vilar 2018-2019

### Article 1 :

Ce concours littéraire s'adresse à tout lycéen de Jean Vilar, de la Seconde à la Terminale, ainsi qu'aux étudiants de B.T.S.

### Article 2 :

Les participants doivent concourir individuellement. Aucun manuscrit écrit collectivement ne sera accepté. Tout manuscrit qui sera manifestement le plagiat d'une œuvre existante entraînera l'élimination immédiate de son auteur.

### Article 3 :

Les participants pourront concourir dans un des genres littéraires suivants : la poésie, la nouvelle ou le dialogue de théâtre. Le thème est laissé à la libre appréciation des auteurs.

### Article 4 :

Tous les manuscrits devront être tapés à l'ordinateur, avec la police de caractère *Times New Roman* en taille **12**. La marge gauche sera de 3 centimètres. Le texte sera en interligne simple.

### Article 5 :

Les textes sous forme de nouvelle ou de dialogue théâtral contiendront **entre deux et cinq pages**. Les poèmes ne devront pas dépasser **soixante vers**.

### Article 6 :

Tous les manuscrits devront obligatoirement porter un **titre**. Tout texte ne comportant pas de titre sera automatiquement éliminé.

### Article 7 :

Le texte devra être remis au plus tard le **vendredi 10 janvier 2019** au CDI, accompagné du bulletin de participation rempli. Aucune mention susceptible de révéler l'identité des candidats ne devra figurer sur le manuscrit, sous peine d'élimination.

### Article 8 :

Le Jury se composera d'une dizaine de personnes choisies parmi le personnel administratif, les professeurs et les intervenants culturels.

### Article 9 :

Les membres du Jury s'engagent à lire l'ensemble des manuscrits en ayant pour seuls critères de jugement l'originalité du sujet, le style de l'auteur, la correction orthographique du texte et la conformité au genre littéraire retenu.

### Article 10 :

Le jury choisira un lauréat pour chaque niveau de classe. Il décernera un premier, un deuxième et un troisième prix par niveau. Tous les participants seront invités à la remise des prix, qui se déroulera à une date donnée ultérieurement.

### Article 11 :

Les lauréats seront invités à rencontrer un éditeur en vue d'une édition dans un recueil collectif. Chaque lauréat se verra offrir un exemplaire de ce recueil.

**BULLETIN DE PARTICIPATION AU CONCOURS LITTERAIRE 2018-2019**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

Titre de l'œuvre : \_\_\_\_\_

Genre littéraire : \_\_\_\_\_

**NB : Nous vous rappelons que le manuscrit doit être anonyme et que seul le titre de l'œuvre, inscrit sur ce bulletin de participation, permettra d'identifier son auteur.**

\_\_\_\_\_

**BULLETIN DE PARTICIPATION AU CONCOURS LITTERAIRE 2018-2019**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

Titre de l'œuvre : \_\_\_\_\_

Genre littéraire : \_\_\_\_\_

**NB : Nous vous rappelons que le manuscrit doit être anonyme et que seul le titre de l'œuvre, inscrit sur ce bulletin de participation, permettra d'identifier son auteur.**